LES BÉTONS DU COTEAU
Bâtir pour durer

125, chemin St-François
St-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : (450) 469-4921 1-800-267-4921
Télécopieur : (450) 469-4316

DEMANDE D'OUVERTURE OU DE RENOUVELLEMENT DE CRÉDIT

(annule et remplace toute demande d'ouverture ou de renouvellement de crédit antérieure)

Demandeur : (ENTREPRISE)

Nom : _____ **Tél Rés. :** _____

Rue : _____ **Cell. :** _____

Ville : _____ **Code postal :** _____ **Tél.** Bureau : _____

Courriel : _____

ADMINISTRATEURS

Responsable des comptes fournisseurs _____ **Type d'entreprise** _____

Bon de commande requis _____ **Acheteurs autorisés** _____ **Début des travaux** _____

INSTITUTION FINANCIÈRE

Nom de la banque _____ **Tél :** _____

Adresse _____ **Compte n° :** _____

Hypothèque _____ **Responsable** _____ **N° Transit :** _____

HYPOTHÈQUE

FOURNISSEURS

	1	2	3
Nom			
Adresse			
Tél. Bur.			
Courriel			
Responsable			

ESCOMPTES ET CONDITIONS

BÉTON	**Escompte**	_____					
PIERRE	**Escompte**	_____	**Terme***	_____	**Crédit Maximal**	_____	**Autre** _____
ASPHALTE	**Escompte**	_____					

Les escomptes sont applicables sur les prix de liste tels que publiés annuellement, mensuellement ou de temps à autre, selon le cas par Les Bétons du Coteau Ltée et ces listes sont disponibles sur demande ou sur www.pbaillargeon.com
Les escomptes et conditions fixés aux présentes ainsi que les conditions de vente reproduites au verso s'appliquent à toutes les transactions.
*** Représente le délai (en nombre de jours) accordé au demandeur au terme duquel son paiement est échu. Ce délai se calcule à partir du premier jour du mois suivant la date de facturation.**

Je certifie que les renseignements apparaissant sur ce document sont exacts. Le demandeur autorise Les Bétons du Coteau Ltée à faire à son sujet les enquêtes de crédit qu'elle jugera utile et par conséquent, à obtenir auprès des banques, institutions financières, agences de crédits, fournisseurs ou autres, toutes les informations financières requises à cette fin. Le demandeur s'engage à effectuer tous ses paiements pour ses achats (passés et futurs) selon le Terme accordé aux présentes à défaut de quoi, le demandeur s'engage à payer à Les Bétons du Coteau Ltée la pénalité indiquée sur la facture (égale au montant total de l'escompte) ainsi que des intérêts de 2% par mois ou 26.8242% par an (intérêts composés mensuellement). La pénalité et les intérêts ci-avant mentionnés deviennent exigibles par le simple écoulement du temps et ce, sans qu'aucune formalité, avis ou mise en demeure additionnel ne soit requis. Le demandeur reconnaît que les escomptes, conditions et les engagements prévus aux présentes (pages 1 et 2) demeureront valides pour une période indéterminée et qu'ils ne peuvent être modifiés ou annulés que par un document écrit émis spécifiquement à ce sujet par Les Bétons du Coteau Ltée. Ledit document écrit pourra ou non prévoir que l'annulation ou la modification ne s'appliquera que pour une période de temps ou quantité de produits définie auxquels cas les escomptes, conditions ou engagements prévus aux présentes, en y incluant les modifications et annulations permanentes qui y auront été apportées par Les Bétons du Coteau Ltée, s'appliqueront de nouveau à l'expiration du délai ou suite à l'atteinte de la limite fixée. Il est entendu que les escomptes, conditions ou engagements prévus aux présentes qui ne sont pas explicitement modifiés ou annulés dans un document écrit émis spécifiquement à cette fin par Les Bétons du Coteau Ltée continueront de prévaloir.
Les parties conviennent que toute action, réclamation et procédure ou recours judiciaire découlant directement ou indirectement des présentes ne peut être entendus que par un tribunal ayant compétence dans le district d'Iberville.

POUR LE DEMANDEUR

Nom en lettres moulées _____ **Signature** _____

Date : _____

ESPACE RÉSERVÉ À LES BÉTONS DU COTEAU LTÉE ((usage interne)

Accepté par _____ **Titre** _____

Code: _____

DEMANDE D'OUVERTURE OU DE RENOUVELLEMENT DE CRÉDIT
CONDITIONS DE VENTE

MÉLANGES DE BÉTON

Notre béton est fabriqué en conformité avec les spécifications publiées par CSA A23.1/A23.2 dernière édition. Nos produits sont aussi certifiés Qualibéton et rencontrent toutes les exigences du protocole de certification NQ 2621-905 du BNQ. Les additifs, fibres, superplastifiant, etc., doivent être fournis et incorporés par l'usine de Les Bétons du Coteau Ltée.

Si les proportions sont spécifiées par le client ou son représentant, ou si des adjuvants ou de l'eau sont ajoutés sur le chantier, notre compagnie ne garantit pas la résistance ni la durabilité du produit. L'interprétation des plans et devis est la responsabilité du client ou de son représentant. Si les plans et devis spécifient du béton autre que le béton régulier, les frais additionnels seront facturés au client.

Conformément à la norme CSA A23.1, le béton devra être déchargé dans un délai maximum de 2 heures suivant sa fabrication. Passé ce délai de 2 heures, Les Bétons du Coteau Ltée décline toute responsabilité concernant la variation de la qualité du béton.

Classification : S.I.M.D.U.T. Catégorie E : matières corrosives. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la fiche signalétique.

QUANTITÉS LIVRÉES

Les quantités mentionnées sur le billet de livraison seront considérées comme les quantités livrées. Néanmoins, toute différence signalée au moment de la livraison sera étudiée.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité de Les Bétons du Coteau Ltée est limitée à fournir un produit conforme, F.A.B. usines ou carrières où à la sortie de la bétonnière. Les Bétons du Coteau Ltée garantit que les produits vendus en vertu des présentes sont conformes aux spécifications fournies par le client ou son représentant, lequel déclare être familier avec lesdits produits quant à leur nature et leur usage. En cas de défectuosité ou de non-conformité des produits qui ne découle pas d'un mauvais usage ou de leur mise en place, la responsabilité de Les Bétons du Coteau Ltée est limitée aux prix des matériaux reçus et payés.

Les Bétons du Coteau Ltée décline donc toute responsabilité en ce qui concerne des dommages, autres que la valeur de produits déclarés non conformes ou défectueux, que pourrait réclamer le client, lequel renonce, par les présentes, à tous recours à ce sujet.

AVIS DE LIVRAISON / CANCELLATION DE COMMANDE

Notre compagnie ne garantira la livraison que sur un préavis de 48 heures minimum. En cas de mauvais temps, le client est responsable d'annuler les commandes au moins 4 heures avant la livraison.

Toute cancellation de commande entre 17h00 et 6h00 le matin de la commande ou moins de 4h avant la commande durant la journée, entraînera des frais de 35.00 $/m³ prévus ou un minimum de 250 $.

CONDITIONS DE LIVRAISON

Le client s'engage à fournir des voies d'accès et des points de déchargement convenables durant toute la livraison. Si, à notre avis, cette condition n'est pas remplie, nous nous réservons le droit d'annuler ou d'arrêter la livraison. Le client doit fournir un endroit sur le site pour le nettoyage des dalles de la bétonnière. Le client sera responsable des amendes dans le cas où les chemins publics sont salis par nos camions à cause de l'état du chantier.

Nos camions ne s'engagent sur les trottoirs, entrées et propriétés privées que sur les instructions du client et à ses risques. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les dommages causés dans ces cas.

Concernant la livraison de béton, le déchargement au chantier devra se faire sur une période maximale d'une (1) heure, toute période additionnelle à ce délai sera facturée au client au taux de 50,00 $ pour chaque 15 minutes additionnelles.

TAXES

Les prix mentionnés sur la liste excluent les taxes fédérale et provinciale, lesquelles sont facturées en surplus aux taux en vigueur.

Toutes augmentations de taxe de vente ou nouvelles taxes de vente imposées par les gouvernements fédéral, provincial ou les municipalités seront facturées au client.

AUTRES CONDITIONS

Toute commande doit être préalablement approuvée par notre département de crédit. Le contenu d'une commande ne peut avoir pour effet de modifier les escomptes, conditions et engagements prévus à la demande d'ouverture ou de renouvellement de crédit sauf si cette modification est spécifiée dans un document spécifiquement émis à cette fin par Les Bétons du Coteau Ltée à l'endroit du client (telle une offre de prix, soumission ou autres).

Nous nous réservons le droit d'interrompre la livraison de matériaux en cas de non-paiement.

CAS DE FORCE MAJEURE

Notre compagnie n'est pas responsable des délais de livraison causés par un manque de facilité de transport ou par des grèves, accidents ou autres causes hors de notre contrôle, etc.